



Paris, le 9 décembre 2016

A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, l'Association Droits d'urgence et le Groupement Hospitalier de Territoire Paris – Psychiatrie & Neurosciences renouvellent leur engagement pour l'accès au droit des personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques.

Depuis 20 ans, **Droits d'urgence s'emploie à développer l'accès au droit afin de lutter contre l'exclusion.** Des dispositifs communs d'accès au droit inadaptés, des parcours de vie parfois chaotiques pour les usagers ce qui pénalise leur projet de soins, des professionnels du droit démunis face aux problématiques de santé mentale, une complexification du droit qui met en difficulté les professionnels médico-sociaux; ces constats ont conduit l'Association et le Groupement à penser un dispositif spécifique, adapté et subsidiaire, **Accès au droit et santé mentale.**

Droits d'urgence agit avec l'établissement de santé mentale au sein de ses structures d'accueil pour sécuriser les parcours de vie des patients.

De 2010 à 2015, 1570 entretiens ont pu être conduits permettant à 627 patients de bénéficier d'un accompagnement adapté. En 2015, les personnes reçues par les juristes au sein des établissements sont plus de 69 % à être sans logement personnel et plus de 46% d'entre elles sont sans ressource.

Parce que le parcours des personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques doit faire l'objet d'une attention particulière, parce qu'elles peuvent rencontrer aussi des difficultés d'ordre juridique dans leur parcours de vie, Droits d'urgence et le GHT-Paris s'inscrivent dans une démarche d'innovation depuis 2009 en co-construisant un dispositif adapté et en développant une [méthodologie d'intervention ad hoc](#). Au sein des établissements, les travailleurs sociaux ont eu un rôle clé dans la mise en place du dispositif et constituent le lien entre les équipes médicales, les juristes et l'utilisateur.

Depuis 2011, un partenariat avec le Fonds de dotation du Barreau de Paris Solidarité permet également l'intervention d'avocats volontaires.

L'accompagnement apporté aux personnes relève majoritairement du droit des étrangers, c'est-à-dire des droits liés au séjour, mais également du droit du logement et de la famille.

Contacts :

Droits d'urgence

Antoine Bouvet | Responsable innovation et communication

01.40.03.63.04 | abouvet@droitsdurgence.org

5, rue du Buisson Saint-Louis | 75010 Paris

droitsdurgence.org   

GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences

Florence Patenotte | Directrice de la Communication

01.45.65.72.99 | f.patenotte@ch-sainte-anne.fr

CH Sainte-Anne 1 rue Cabanis | 75014 Paris

[Découvrez le GHT Paris en 3 mn \(vidéo\)](#) 



Endettement, risques d'expulsion locative, renouvellement de titres de séjour ... sont autant de situations qui nécessitent l'intervention d'une aide professionnelle et autant d'accompagnements qui participent à la réinsertion et au rétablissement des usagers les plus vulnérables.

La journée du 10 décembre constitue l'occasion de rappeler la nécessité du travail partenarial dans l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques et de faire connaître ce dispositif.

Accès au droit et santé mentale sensibilise les professionnels du droit et médico-sociaux et apporte un soutien juridique aux personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques pour rendre effectif l'accès au droit.

Accès au droit et santé mentale tisse un lien ténu entre différents domaines, différents métiers et différentes spécialités. Autant d'approches pour **un enjeu commun : l'individu, son bien-être et sa place dans notre société.**

Droits d'urgence

Droits d'urgence est une association humanitaire de 49 salariés créée en 1995 ayant pour objet la lutte contre l'exclusion par l'accès au droit. Droits d'urgence organise, coordonne et gère des permanences et dispositifs d'accès au droit généralistes sur le territoire francilien. En 2015, Droits d'urgence a apporté une aide à 84 316 personnes dans 86 lieux d'intervention.

Notre ADN : Aller vers, Associer, Informer et Accompagner.

Le GHT Paris – Psychiatrie & Neurosciences

Issu de la Communauté Hospitalière de Territoire pour la psychiatrie parisienne, il rassemble le Centre Hospitalier Sainte-Anne – dont le Pôle Neuro-Sainte-Anne, l'Établissement Public de Santé Maison Blanche, et le Groupe Public de Santé Perray Vacluse en tant qu'établissements parties. Il comprend en outre les secteurs parisiens de psychiatrie des Hôpitaux Saint-Maurice et l'Association de Santé Mentale du 13^e arrondissement de Paris.

Le GHT œuvre à 4 niveaux : le secteur de santé mentale, le niveau intermédiaire correspondant souvent à un arrondissement (20 000 habitants), la Ville et enfin le niveau régional. Il regroupe 130 structures réparties sur 75 sites, soit les 25 secteurs qui couvrent l'ensemble du territoire de santé de la capitale. Avec une file active de 76 400 patients, c'est 1 parisien sur 40 qui a recours aux services du GHT dont les maîtres mots sont accueil, coordination, qualité, proximité et innovation.

Contacts :

Droits d'urgence

Antoine Bouvet | Responsable innovation et communication

01.40.03.63.04 | abouvet@droitsdurgence.org

5, rue du Buisson Saint-Louis | 75010 Paris

droitsdurgence.org   

GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences

Florence Patenotte | Directrice de la Communication

01.45.65.72.99 | f.patenotte@ch-sainte-anne.fr

CH Sainte-Anne 1 rue Cabanis | 75014 Paris

[Découvrez le GHT Paris en 3 mn \(vidéo\)](#) 